

Billets d'Afrique... ...et d'ailleurs



Informations et avis de recherche sur les avatars des relations franco-africaines

Dans ce numéro

CÔTE D'IVOIRE

Les documents toxiques qui dérangent Trafigura

Trafigura ne mégote pas sur les pressions pour étouffer l'affaire des déchets toxiques du *Proba Koala*. *Billets d'Afrique* a retrouvé un document officiel de l'institut médico-légal néerlandais pour qui la culpabilité de Trafigura ne fait aucun doute.



MADAGASCAR

Le rôle trouble de la France



Madagascar est plongée depuis le début de l'année dans une crise politique majeure. Les perspectives de sortie de crise sont minces, polluées par les efforts de la diplomatie française pour légitimer le putschiste Andry Rajoelina à la tête d'une Haute autorité de transition.

Faux médicament

Quand Jacques Chirac voulait devenir président de la République française, il tenait, le 19 juin 1991, à Orléans, des propos violemment racistes sur l'« overdose » d'étrangers, qui ne sont pas « les mêmes » qu'avant, « des Espagnols, des Polonais, des Portugais », mais sont « des musulmans et des noirs », plaignant le « travailleur français » d'avoir à supporter « le bruit et l'odeur » et exprimant sa phobie d'une natalité fantasmée comme pléthorique, « une vingtaine de gosses », assortie d'une évaluation aussi superlative que fautive du montant des allocations perçues, « sans naturellement travailler ».

(suite page 3)

Sommaire

- P. 2 LES BRÈVES DE LA FRANÇAIFRIQUE - La Chine ne doit pas copier la France – Déby, Sarko : avis de spécialistes – *Si vis parcerem Para bellum* – Le retour de Patassé – Les abus de Sassou – Logique inverse –
- P. 3 EDITORIAL Faux médicament
- P. 4 MAURITANIE Comment réussir un putsch avec l'aide de la France *Un an, jour pour jour ! Le 5 août 2009, Abdel Aziz est investi président. Un an plus tôt, il renversait le président Abdallahi, démocratiquement élu.*
- P. 5 LES BRÈVES DE LA FRANÇAIFRIQUE Secret défense - Souvent ministre varie
- P. 6 MADAGASCAR Le rôle trouble de la France *Les efforts de la diplomatie française pour légitimer le putschiste Andry Rajoelina.*
- P. 7 ANGOLAGATE La République tremble à nouveau *Charles Pasqua a perdu son masque débonnaire après sa condamnation à un an de prison ferme.*
- P. 8 CÔTE D'IVOIRE *Proba Koala* : les documents toxiques qui dérangent Trafigura *Billets d'Afrique a retrouvé un document officiel de l'institut médico-légal néerlandais pour qui la culpabilité de Trafigura ne fait aucun doute.*
- P. 9 Foccart, le Guadeloupéen *Parmi les revendications du collectif LKP : « Des poursuites contre les responsables des massacres de mai 67 ». Un fantôme resurgit : Jacques Foccart.*
- P. 10 LIRE DOSSIER NOIR Que fait l'armée française en Afrique ? *Interview de Raphaël Granvaud, auteur de la nouvelle publication de Survie*
- P. 11 GABON Bongo toujours branché sur l'Elysée *La cellule Afrique de l'Elysée, « cabinet conseil » d'Ali*
- P. 12 LES BRÈVES DE LA FRANÇAIFRIQUE - L'aveuglement de Péan – Mémoire sélective –

La Chine ne doit pas copier la France !

Serge Tomasi, directeur de l'économie globale et des stratégies du développement au ministère des Affaires étrangères, n'a pas peur des mots : il dénonce en Afrique la mise en place « d'un commerce déséquilibré, la Chine important beaucoup de matières premières et exportant des produits manufacturés, ce qui maintient les Etats africains dans une économie de rente » (*La Croix*, 10 octobre 09). Si ça les y maintient, c'est qu'ils y sont toujours depuis 50 ans....

Déby : un avis de spécialiste

A l'issue de son entretien avec Nicolas Sarkozy le 16 octobre dernier, Idriss Déby aurait déclaré à propos de la Guinée : « Ce n'est pas souhaitable pour l'Afrique, ni pour la communauté internationale, d'avoir encore un foyer ou une guerre civile en Afrique » (Reuters). C'est vrai qu'il y a assez à faire à l'Est du Tchad...

Sarkozy : un avis de spécialiste

Le président français a demandé au président tchadien que les élections législatives prévues en 2010 au Tchad soient « irréprochables ». Comme au Gabon ? Vu le passif d'Idriss Déby en la matière, il faut bien sûr comprendre « sans trop de fraudes visibles ». Il a aussi assuré que la France resterait aux côtés du Tchad « sur le chemin de la paix, de la démocratie et du développement ». Car Nicolas Sarkozy ne s'est tout de même pas compromis en réclamant la fin de l'impunité au Tchad. Il n'a pas non plus réclamé que la lumière soit faite sur le sort des opposants disparus comme Ibni Mahamat Saleh. Une Commission d'enquête avait pourtant clairement établi la responsabilité de la garde présidentielle tchadienne dans son assassinat. Par ailleurs, Sarkozy a réitéré le soutien de Paris au dialogue politique intertchadien lancé par l'accord du 13 août 2007. Il « a salué les efforts des autorités tchadiennes au cours des derniers mois » pour mettre en œuvre cet accord. Cette mise en œuvre comprend notamment un recensement démographique et électoral, l'adoption d'un code électoral et d'un statut de l'opposition et la mise en place d'une commission nationale électorale indépendante. Les belles paroles de Sarkozy prennent tout leur sens alors que Michel Barka, président de l'Union syndicale du Tchad (UST) faisait l'objet d'une tentative d'assassinat trois jours plus tôt. Pour

Déby, un bon opposant est un opposant mort. Il faut simplement s'accorder sur ce qu'est un statut de l'opposition.

Le 23 octobre, les intimidations envers Massalabayé Tenebaye, président de la Ligue tchadienne des droits de l'Homme (LTDH), se poursuivaient. Le 26 octobre, Bertin Djim-Ambingam, journaliste à la radio *Arc en ciel* et membre du Comité d'orientation, de stratégie et d'analyse politique (COSAP) a été agressé à la suite d'une de ses émissions traitant de bonne gouvernance. Déby a bien compris que les déclarations de Sarkozy étaient pour la galerie. Nous aussi.

Si Vis Pacem Para Bellum

Idriss Déby, sans doute soucieux de débarrasser le continent de l'un de ces foyers de guerre civile, a depuis 2008 tellement investi l'argent du pétrole tchadien dans la « sécurité » que la Banque Mondiale avait dénoncé l'accord naïf lié au financement de l'oléoduc Tchad-Cameroun, qui prévoyait de geler 10% des recettes pétrolières pour les « générations futures ». Nos diplomates, qui n'ont pas suivi cet exemple et ont continué de plus belle à fréquenter cet « ami de la France », ont permis à M. Dassault et ses amis de récupérer une partie du pactole : fin septembre, la Plateforme « Contrôlez les armes » révélait qu'en 2008 les ventes d'armes françaises à Ndjaména ont progressé de 50 %, pour atteindre près de 13 millions d'euros...

Le 14 octobre, Innocent Ebodé, rédacteur en chef camerounais de l'hebdomadaire privé *La Voix*, paraissant à N'Djaména, a été expulsé du Tchad. Les autorités l'ont accusé d'être en situation de « séjour irrégulier » sur le territoire tchadien. La veille, *La Voix* avait publié en une un article intitulé *Achats d'armes à la France : le Tchad a dépensé 8,5 milliards de francs CFA*.

Le retour de Patassé

C'est le retour d'un cauchemar. L'ex-président centrafricain Ange-Félix Patassé, exilé au Togo depuis 2003 projette de participer à la présidentielle de 2010 : « le peuple m'attend ». Celui-ci est soutenu par un sous-traitant français proche de Claude Guéant, Kadhafi, qui l'encourage à regagner son pays afin d'y contribuer au retour de la paix définitive et de la stabilité (!). Rappelons que Patassé a été renversé le 15 mars 2003 par son ancien chef d'état-major entré en rébellion, le général François Bozizé après deux ans d'un chaos terrible durant lequel Patassé avait fait appel aux miliciens congolais de Jean-Pierre Bemba. Qui a donc un intérêt à voir les deux frères ennemis s'affronter

à la prochaine présidentielle ? Qui a intérêt de voir la république centrafricaine, au sous-sol si riche, déstabilisée ? De son côté, la France et son champion Areva cherchent à renforcer leurs positions dans le pays. Les tractations vont bon train : « Anne Lauvergeon, la patronne du groupe français, s'est entretenue avec le président centrafricain François Bozizé, le 29 septembre à Paris. Celui-ci était accompagné de son (...) conseiller particulier Fabien Singaye (*Africa Mining Intelligence*, 30 septembre). *La Lettre du Continent* (n°573) précisait même : « que Bozizé avait tenté -en vain- d'obtenir d'Areva une avance sur impôts de 163 milliards F CFA ». « Singaye a par ailleurs profité de son séjour dans la capitale française pour être reçu à Levallois-Perret par le maire Patrick Balkany ». Un très mauvais signe.

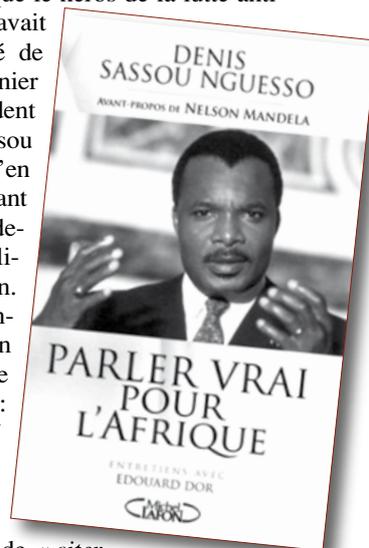
Sassou et les abus (1)

Le 20 octobre, la fondation Nelson Mandela a révélé que le héros de la lutte anti-apartheid n'avait jamais accepté de préfacier le dernier livre du président congolais Sassou Nguesso, qui s'en réclame pourtant ouvertement depuis sa publication en juin. Un tel mensonge met en valeur le titre de l'ouvrage : « Parler vrai pour l'Afrique », tout un programme !

Sous prétexte de « citer M. Mandela », les conseillers de Sassou ont ressorti un discours vieux de treize ans, c'est-à-dire antérieur à la dérive la plus criminelle du maître de Brazzaville, pour le déguiser en un récent hommage. Le directeur général par intérim de la Fondation dénonce donc une « utilisation abusive » du nom de Mandela : encore un abus de bien social pour Sassou, quel palmarès !

Sassou et les abus (2)

D'autres abus de Sassou sont bien protégés, en France notamment. Ainsi, jeudi 29 octobre, la chambre de l'instruction de la Cour d'appel de Paris a rendu son verdict concernant les « Biens Mal Acquis » de Denis Sassou Nguesso (Congo), Teodoro Obiang (Guinée équatoriale), feu Omar Bongo (Gabon) et certains de leurs proches. La plainte déposée par Transparen-



Faux médicament

cy International en décembre 2008 ne lui paraît pas recevable, contrairement à la décision rendue en mai par la doyenne des juges d'instruction, qui empêche l'ouverture d'une information judiciaire. En clair : à l'instar du Parquet, politiquement aux ordres du gouvernement, les juges de la Cour d'appel ont considéré qu'une ONG spécialisée dans la lutte anti-corruption n'avait « *juridiquement pas d'intérêt à agir* » en tant que plaignant contre un « *recel de détournement de fonds publics* ». On peut légitimement se demander si certains amis français de ces dictateurs n'avaient « *politiquement pas d'intérêt à agir* » en coulisses pour obtenir une telle décision. Transparency International et Sherpa ont annoncé leur décision de se pourvoir en cassation, afin de contester cette décision juridique : si elles obtiennent satisfaction, il faudra que le juge d'instruction existe encore pour pouvoir, enfin, mener cette affaire jusqu'au bout.

La logique inverse

Le portail internet du gouvernement nous apprend que le 23 octobre, Eric Besson a signé « *un accord instituant un fonds multilatéral de développement solidaire [afin] notamment de réduire le coût des transferts de fonds des migrants vers leurs pays d'origine de 50 % en cinq ans* ». En réduisant le coût de ces transferts, le gouvernement entend « *aider les pays en voie de développement à réduire leur pauvreté* ». S'il a vraiment cet objectif, *Billets d'Afrique* lui suggère plutôt d'augmenter le coût des transferts de fonds de ces pays vers la France et les paradis fiscaux, pour limiter le pillage...

**Stop aux paradis fiscaux !
Survie soutient l'appel à
signer, en ligne sur le site
stopparadisfiscaux.fr
Objectif : 50 000 signataires !**



(Suite de la page 1)

Le MRAP porta plainte et fut débouté le 26 février 1992. Les magistrats estimèrent qu'il n'y avait pas de diffamation raciale car les propos en cause « *ne constituent que des attaques vagues et générales, insuffisantes pour caractériser la diffamation ; qu'à supposer qu'elles constituent des expressions outrageantes, elles ne visent pas une personne ou un groupe de personnes suffisamment déterminé* ». Pourtant les musulmans et les noirs étaient nommément désignés. La justice sait se voiler la face quand il faut ne pas voir certaines obscénités.

Le même Jacques Chirac, ex-président de la République, en quête cette fois de vedettariat international, entend maintenant se faire une image de bienfaiteur des pauvres noirs en donnant son nom à une « *Fondation pour le développement durable et le dialogue des cultures* ». On peut penser que c'est une gageure que de faire croire à la virginité d'une vieille pute, mais cela marche dans le monde tel qu'il est, où l'impudence est non seulement admise mais vénérée. Après avoir inauguré le « *dialogue des cultures* » par des propos outrageants que les juges estimèrent simplement « *décousus* » Chirac continue à faire dans le « *n'importe quoi* ». Entouré de sept chefs d'États africains complaisants (Bénin, Togo, Sénégal, Burkina-Faso, Congo-Brazzaville, Niger, République centrafricaine), il a lancé lundi 12 octobre « *l'appel de Cotonou* » destiné à « *promouvoir la lutte contre le trafic de faux médicaments dont les victimes se comptent par dizaines de milliers* ». Se porter au secours de l'industrie pharmaceutique, on n'en attendait pas moins de lui dans le faux-problème, alors que, en réalité, c'est l'absence totale de tout médicament qui hâte la mort de centaines de milliers d'Africains. Mais évoquer ce vrai problème amènerait à pointer la responsabilité des faux présidents et de tous les faux apôtres engendrés par le marché de la bienfaisance médiatisée.

Le président Chirac n'a en effet jamais eu le moindre état d'âme à cautionner, pendant ses mandats et sa carrière politique, toutes les fausses élections qui se sont déroulées en Afrique francophone. Il cajolait même les faux présidents, les assurant de son affection. Eyadema pouvait faire assassiner ses opposants, Biya faire tirer sur les manifestants, Bongo mettre son pays en coupe réglée, ce ne sont pas ces vétilles qui pouvaient altérer l'indéfectible soutien que Chirac leur apportait, dans une Afrique qui « *n'était pas mûre pour la démocratie* » et devait donc se contenter de ces ersatz de dirigeants. Le résultat, bien sûr, ne l'inquiétait pas non plus : corruption des oligarchies arrogantes assurées de conserver le pouvoir quoi qu'elles fassent et ne fassent pas, stagnation et régression du niveau de vie de populations privées d'éducation et de soins, surmortalité infantile, absence d'emplois faute du moindre développement. Il y avait des généraux, équipés de vrais armements français vendus au prix fort, conseillés et entraînés par de vrais militaires français, pour maintenir l'ordre. N'était-ce pas l'essentiel en ces contrées exotiques ?

Aujourd'hui les actions médiatiques de la fondation Chirac, la mascarade du forum pour le développement durable sont les plus scandaleux des faux médicaments qui sont fourgués aux Africains pour perpétuer leurs maux sous couvert de les guérir.

Odile Tobner

+ A lire dans *Billets d'Afrique*, version électronique : «Niger : Tandja gangster politique préféré de la France»

Extraits : Le « gangstérisme politique » de Tandja, selon le Parlement panafricain, a atteint son apogée avec la tenue d'élections législatives le 20 octobre dernier. L'ultime étape de son coup d'Etat constitutionnel (...). Encore une fois, la France applique sa fameuse doctrine de la stabilité ». Elle préfère un dictateur qui maintient un habillage démocratique mais conciliant pour ses intérêts économiques. (...) Quant à Tandja, il cherche à rassurer l'armée, dont l'opposition lui serait fatale, en signant une amnistie générale pour tous les actes de guerre commis au nord du pays depuis 2007 (...). Au Niger, l'impunité est encore une fois la valeur fondatrice d'un nouveau régime politique.

MAURITANIE

Comment réussir un putsch avec l'aide

Un an, jour pour jour ! Le 5 août 2009, l'«ancien» général est investi président de la République Islamique de Mauritanie. Le 6 août 2008, il renversait le président, Sidi ould Cheikh Abdallahi, démocratiquement élu.

Trois mois plus tard, la visite officielle d'Abdel Aziz à Paris a scellé le processus de légitimation, auquel la France a pris toute sa part, d'un coup d'Etat dans un pays « stratégique ». Le 27 octobre dernier, les artisans du *hold-up*, Claude Guéant, Robert Bourgi et Alain Joyandet (voir page suivante) pouvaient donc se réjouir à l'occasion du dîner privé donné à Paris par Abdel Aziz. Pour les Mauritaniens, c'est la confiscation pure et simple de leur démocratie

Des élections faussées et truquées

Mais le scrutin présidentiel du 18 juillet 2009, qui a vu la victoire dès le premier tour d'Abdel Aziz, a connu une fraude sophistiquée d'une rare ampleur.

En amont, la junte a bloqué la mise en place du gouvernement de transition national supervisant l'organisation du scrutin. Elle a ainsi pu faire truquer les listes électorales par des « experts » marocains et sénégalais et mené des campagnes d'achat de cartes d'électeurs. Les putschistes ont également quadrillé le pays grâce aux nominations administratives et par la mobilisation des tribus, achetées et ralliées à l'homme fort du moment.

Les putschistes ont également enfreint la constitution. Outre le fait que le coup d'État renversait l'ordre constitutionnel, le délai de 45 jours entre l'annonce d'une élection et son déroulement ne fut pas respecté, le décret de convocation de l'élection fut signé par le seul Premier ministre alors que le ministre de l'Intérieur aurait aussi dû le parapher.

C'était insuffisant : la junte a dû aussi truquer le scrutin pendant et après son déroulement, les observateurs internationaux condamnant la présence envahissante des militaires (jusque dans les bureaux de vote), la propagande des supporters de M. Abdel Aziz aux abords de centres de vote, la distribution de bulletins pré-

votés, l'achat de cartes d'électeurs et des électeurs de l'opposition¹ finalement non inscrits. A cette liste, il faut ajouter, ceux à qui, lorsqu'ils se sont présentés, on a dit qu'ils avaient déjà voté ou que leurs bureaux de vote se trouvaient dans d'autres villes du pays, l'absence d'encre indélébile dans certains bureaux, les camions de gendarmes et de militaires votant à plusieurs endroits, ainsi que le bourrage d'urnes² et le trafic des résultats pendant le transport (par la gendarmerie) entre les bureaux de vote et les préfectures....

Quelques jours après le scrutin, le président de la Commission électorale nationale indépendante a tout de même démissionné de ses fonctions à cause de « *doutes dans [son] esprit sur la fiabilité de ces élections quant au fond.* »

Le fait accompli reconnu internationalement

Même si seulement 20 000 voix permettent à M. Abdel Aziz d'éviter un second tour, le résultat fut validé par les quelque 300 observateurs internationaux (pour un pays grand comme deux fois la France et 1,2 millions d'électeurs inscrits). Ces « contrôleurs » étaient coraquéés par une délégation de la très francophone Organisation internationale de la francophonie, délégation elle-même dirigée par l'ancien putschiste burundais Pierre Buyoya...

Cela fut le point d'orgue de l'acharnement diplomatique français : tous les pays et organisations internationales (UA, FMI, Banque Mondiale, UE...) arguèrent de ce quitus pour reconnaître la victoire électorale d'Abdel Aziz qui ne faisait pourtant qu'entériner un putsch que nombre d'entre eux avait condamné (à l'exception de pays comme le Sénégal, l'Iran ou la Libye). Cette même communauté internationale n'a pas hésité ainsi à piétiner ses propres principes, notamment celui qui exige qu'un putschiste, pour preuve de sa bonne foi, ne se présente pas à l'élection suivante.

Un lobbying diplomatique français pro-junte très actif

Dans un premier temps, les autorités françaises ont été divisées face au coup d'état. Le conseiller Afrique de Sarkozy, Bruno Joubert et le Quai d'Orsay, soutenant le président mauritanien renversé, alors que Claude Guéant, Robert Bourgi, Alain Joyandet et la DGSE, militaient pour Abdel Aziz. En novembre 2008, c'est finalement ce clan qui l'emporte.

Dès lors, la France mène le bal de la reconnaissance internationale de la junte : petites phrases, réceptions à Paris, conseils, visites en Mauritanie, lobbying et manipulations auprès de la communauté internationale, particulièrement de l'Union européenne, de l'Union africaine et du Groupe de contact international sur la Mauritanie, notamment pour éviter des sanctions et peser pour l'organisation de la présidentielle... Sans les autorités françaises, Abdel Aziz n'aurait été qu'un président mal élu lors d'un scrutin boycotté par l'opposition et peu reconnu à l'international.

Les enjeux économiques

Des intérêts économiques ont apporté leur contribution au soutien à Abdel Aziz. Ainsi, Patrick Balkany, fidèle de Nicolas Sarkozy et mentor politique de son fils Jean, a négocié du fer mauritanien pour un oligarque kazakh. L'ancien ministre de la Défense, François Léotard, a fait du lobbying auprès d'Abdel Aziz pour Pizzorno Environnement, Vicat a acheté des parts d'une cimenterie à un cousin du général putschiste.

Le directeur pour l'Afrique du Nord de Total, Jean-François Arrighi, a également été reçu récemment par Abdel Aziz. Selon le site d'informations économiques *lesafriques.com*, « *Total, qui n'entend pas se faire doubler dans les stratégiques blocs 7 et 8 du bassin Taoudenni par une compagnie américaine, qui a soufflé ses intentions de venir en Mauritanie début juillet 2009, a décidé d'entamer ses opérations à partir de fin septembre 2009* »... Toujours selon *lesafriques.com*, Total aurait reçu des garanties de la part des autorités mauritaniennes de rendre plus incitatif et accessible l'environnement fiscal du pays qui vont lui permettre d'investir plus de 100 millions d'euros d'ici à 2010 en vue de couvrir les premières opérations de forage.

Le terrorisme, l'Elysée et la DGSE

Les enjeux stratégiques de la Mauritanie, notamment autour de la question terroriste et, accessoirement migratoire, semblent avoir fait pencher la balance.

Après plusieurs rencontres avec le général Ghazouani (n°2 de la junte), pour lesquelles Robert Bourgi servit d'intermédiaire, Claude Guéant aurait été convaincu de la menace terroriste. Pour eux, il fallait un homme fort à la tête de la Mauritanie, Abdel Aziz était celui-ci.

La DGSE paraît, elle aussi, avoir été sur la

e de la France

même longueur d'onde. Trois de ses agents étaient arrivés dans le pays pour traquer les assassins islamistes présumés des touristes français en décembre 2007. Depuis lors, ils assistaient le chef d'état-major du président de la République et chef de la garde présidentielle (BASEP) qui n'était autre que... Abdel Aziz. Ces agents ne pouvaient qu'être au courant des manipulations politiques de ce dernier contre ould Cheikh Abdallahi, le président renversé. Ils auraient même installé des écoutes téléphoniques dans le palais présidentiel...

Jean-Michel Antona, le premier secrétaire de l'ambassade de France à Nouakchott, poste généralement attribué à un représentant des services fut également accusé (sans aucun démenti) d'être le conseiller occulte du président. Il l'aurait notamment guidé dans la posture à tenir face à la communauté internationale et lors des négociations de Dakar.

Il ne faut pas non plus oublier le directeur de cette même DGSE, Erard Corbin de Mangoux, qui fit le déplacement en Mauritanie et reçut à plusieurs reprises Abdel Aziz et son bras droit, Ghazouani, à Paris. Une telle connivence envers des putschistes, interdits de séjour aux Etats-Unis par exemple, vaut pour le moins complicité.

Alain Joyandet, seul ministre occidental présent à la cérémonie d'investiture d'Abdel Aziz, a d'ailleurs bien insisté sur la nécessaire solidarité avec un pays menacé par Al Qaeda au Maghreb Islamique (AQMI). L'assassinat, revendiqué par AQMI, en juin, d'un ressortissant américain incita d'ailleurs son pays à accepter la victoire d'Abdel Aziz. De même, et pour que seuls les mauvais esprits aient encore des doutes, AQMI envoya un kamikaze se faire exploser à côté de l'ambassade de France ne blessant que deux gendarmes français. Ces attentats soulèvent de nombreuses questions, notamment autour de leur mode opératoire peu sérieux et d'un timing dont bénéficie opportunément à la junte...

Des dividendes militaires pour la France

Sarkozy publia dès le lendemain de cet attentat un communiqué soulignant « la même détermination à lutter contre les réseaux terroristes en Mauritanie ». Il a également récemment souligné « l'importance stratégique majeure de la Mauritanie dans la lutte contre le terrorisme ».

Pour preuve, des échanges de très haut niveau entre les armées mauritaniennes et françaises ont eu lieu. Ainsi, début octobre,

une équipe d'experts militaires français s'est rendu en Mauritanie pour travailler sur les questions de coopération et de formation militaires, en lien avec la lutte anti-terroriste, avant de se rendre au Mali et au Niger. Ensuite, le chef d'état-major de l'armée de terre française, le général Eric Irastorza, puis le chef d'état-major des armées françaises, le général Jean-Louis Georgelin, se sont rendus dans le pays pour poursuivre les discussions au plus haut niveau. Des dons de matériel militaire ont aussi été évoqués, même s'il n'est pas encore question de ventes d'armement.

De plus, Ghazouani, bras droit d'Abdel Aziz, désormais chef d'état-major des armées mauritaniennes, fait toujours

Souvent ministre varie

« Nous allons rénover nos accords en Afrique et rééquilibrer nos bases militaires », avait prévenu Sarkozy lors de la présentation du Livre blanc sur la Défense. Publié au printemps 2008, cette nouvelle « bible » annonçait « à terme, une présence sur la façade atlantique du continent africain et une sur sa façade orientale », laissant entendre que l'une des bases riveraines de l'Atlantique, Libreville ou Dakar, serait sacrifiée. Le 30 septembre dernier, le ministre de la Défense, Hervé Morin annonçait que la France allait maintenir les deux bases : « J'ai toujours indiqué qu'il y aurait une base permanente sur l'océan Indien et une sur la façade atlantique, avec un cas particulier qui serait le Gabon » a-t-il déclaré avec aplomb ne précisant pas en quoi le Gabon est un cas particulier. Le pouvoir tout neuf du fils Bongo aurait-il besoin d'une assurance-vie le temps de sa « consolidation »? Y-a-t-il encore trop d'intérêts pétroliers en jeu? Faut-il conserver une présence indispensable dans le golfe de Guinée riche en gisements *offshore* à l'heure où les marines chinoises et américaines se renforcent dans la zone? Autant de questions essentielles que n'aborde pas Morin qui termine simplement : « Dans l'état actuel des choses, nos forces restent au Gabon ». Et pour calmer les grincheux, il rajoute : « Pour un temps au moins ».

L'incroyable Monsieur Kouchner

« Je ne dîne pas avec la Françafrique! ». Théâtral, c'est ce qu'a lancé Kouchner en quittant précipitamment le dîner privé organisé par le nouveau

de fréquents séjours à Paris pour rencontrer le gratin élyséen et l'Etat-major français... certains voient également dans la mobilisation militaire française une volonté de protéger les intérêts de Total dans le nord-est du pays, réputé sillonné par AQMI...

Issa Bâ

1. Reconnu via leur patronyme pour les Haratin et les Négro-Mauritaniens, ainsi que par leur date d'inscription sur les listes électorales : après l'annulation du scrutin du 6 juin que l'opposition avait appelé à boycotter
2. Un informateur nous a dit que le ministre de l'intérieur, ould Rzeizim, aurait réceptionné 4,5 millions de bulletins, pour une population totale de 3,2 millions d'habitants et 1,2 millions d'électeurs inscrits...

président mauritanien Abdel Aziz (*La Lettre du Continent*). La soirée rassemblait, fin octobre à Paris, entre autres, son homologue officieux Robert Bourgi, le secrétaire d'Etat à la Coopération, Alain Joyandet, le patron de la DGSE, Erard Corbin de Mangoux, l'ambassadeur de France à Nouakchott, Michel Vandepoorter et le directeur Afrique du Quai d'Orsay, Stéphane Gompertz. Kouchner ne visait tout de même pas ses subordonnés, Joyandet, Gompertz et Vandepoorter? C'est, en tous les cas, un cri du cœur qui interpelle. Kouchner serait-il enfin revenu à la raison? Aurait-il quitté les oripeaux de la *realpolitik* et oublié d'être cynique? Dans un dernier sursaut d'honneur, de clairvoyance et d'humanité, aurait-il décidé de signer l'acte de décès de la Françafrique?

Mais pas du tout! Il s'agissait de sauver les apparences! De montrer qu'il est le patron de la diplomatie française alors que, pour les affaires africaines, tout se décide à l'Élysée autour de Claude Guéant et de Robert Bourgi, toujours aussi influent quoi qu'en disent les commentateurs. Car Kouchner souhaitait que son ministère et lui-même organisent le dîner en l'honneur du général putschiste Abdel Aziz, maîtrisant ainsi les invitations. Et puisque cela s'est avéré impossible, il a tenté d'être le seul haut représentant français invité, sans son secrétaire d'Etat et l'inévitable Bourgi. Bref une nouvelle crise d'ego qui, au passage, révèle cruellement les véritables lieux de pouvoir.

Retrouvez tous les articles de Billets d'Afrique et d'ailleurs depuis 1993 sur survie.org !

MADAGASCAR

Le rôle trouble de la France

Madagascar est plongé depuis le début de l'année dans une crise politique majeure. Les perspectives de sortie de crise sont minces, polluées par les efforts de la diplomatie française pour légitimer le putschiste Andry Rajoelina à la tête d'une Haute autorité de transition.

Comment peut-on condamner, d'un côté, le coup d'Etat d'Andry Rajoelina et d'un autre, proposer comme base de travail la présidence du gouvernement de transition au même putschiste ? Et lui confier l'organisation d'élections libres et transparentes à la fin de l'année 2010 ? C'est pourtant l'option peu crédible adoptée par le Groupe International de Contact (GIC)¹ qui négociait les accords inter-malgaches de Maputo le 9 août dernier. Ces pourparlers réunissaient les chefs de quatre principaux partis, dont Rajoelina et le président déchu Ravalomanana. D'ailleurs, dès le lendemain du premier round de négociation, Marc Ravalomanana, menaçait de rendre le consensus caduc, en réitérant son exigence d'une non-candidature d'Andry Rajoelina à la présidentielle de 2010, pour le reconnaître à la tête de la transition malgré les déclarations triomphantes de la France. Son secrétaire d'Etat, Alain Joyandet, se félicitait bruyamment : « *Cet accord va permettre le retour de Madagascar dans la communauté des Nations respectant l'ordre constitutionnel* ». Avec un putschiste légitimité ? Le ministère des Affaires étrangères insistant sur des accords qui « *doivent être intégralement mis en oeuvre dans les meilleurs délais* », « *la France salue la conclusion positive des négociations entre les mouvances malgaches sur la nomination aux plus hauts postes de la future transition* ».

Il faut dire que la position de la France vis-à-vis du putschiste Rajoelina est plus qu'ambiguë.

Depuis le début de cette crise, la France, qui officiellement ne reconnaît pas un pouvoir mis en place par un coup d'Etat, semble néanmoins multiplier les efforts pour appuyer, de manière à peine déguisée, Andry Rajoelina. La décision française de poursuivre ses programmes de coopération, y compris militaire, se trouve en porte-à-faux avec la position plus sévère

de l'Union européenne. Depuis son arrivée à Madagascar, dans les jours qui ont suivi le coup d'Etat, l'ambassadeur de France, Jean-Marc Chataignier multiplie néanmoins les initiatives diplomatiques et médiatiques : « *la France est un spectateur engagé et non un acteur de la crise malgache* », « *la France est solidaire de la communauté internationale et du GIC* », « *rien [dans les accords de Maputo] n'interdit à Andry Rajoelina d'être président de la transition ni de se présenter aux prochaines élections présidentielles* » (*Midi Madagascar*, 22 octobre).

Chataignier a beau jeu de se retrancher derrière le GIC alors que la France y use de toute son influence. La dernière réunion du GIC, annoncée comme une évaluation de la situation, a tourné en une séance marathon pour imposer comme un « *schéma consensuel* » défendu par la France et l'UA du gabonais Jean Ping : Andry Rajoelina, pour la présidence, Eugène Mangalaza, fidèle de l'ex-président français Didier Ratsiraka comme Premier ministre. D'après un diplomate présent, l'ambassadeur français aurait même été agressif vis-à-vis d'un homologue européen qui défendait une autre option. A l'issue de cette très longue réunion, les médiateurs internationaux ont même outrepassé leurs prérogatives en annonçant publiquement et prématurément un accord qui n'était en fait qu'au stade de propositions. Les mêmes médiateurs avaient bafoué le principe de neutralité en laissant entendre que cet accord serait signé avec ou sans Ravalomanana. Un empressement suspect qui provoque une belle cacophonie diplomatique et qui vient semer encore davantage le trouble dans une situation déjà confuse et explosive.

«A French coup !»

Cet activisme diplomatique français a fait dire à un diplomate européen à l'issue de la réunion du GIC des 6 et 7 octobre dernier à Antananarivo, alors que circulent des rumeurs sur la relation conflictuelle entre français et américains sur le cas malgache : « *A French coup !* ». C'est aussi l'avis, sans surprise, de Ravalomanana qui à la question du *Monde* (28 octobre) répondait : « *Le coup d'Etat à Madagascar était bien étudié et bien orchestré. En trois mois, c'était fait ! Moi-même, j'ai été surpris. Je ne dis pas que la France a tout organisé, mais il y avait des Français derrière cela. Les services de renseignement sud-afri-*

cains, ici, me l'ont dit. » A l'heure où nous bouclons, les chances de règlement de la crise politique malgache semblent ténues, l'ex-dirigeant Marc Ravalomanana refusant de négocier si le président autoproclamé Andry Rajoelina ne démissionne pas.

RDB

1 - Le GIC est composé de Jean Ping, président de la Commission de l'Union Africaine (UA), vieille connaissance de la Françafrique, de l'ancien président mozambicain et chef de la médiation internationale, Joaquim Chissano, ainsi que de représentants des Nations unies, de l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF), de la Commission de l'océan indien, de l'Union Européenne, de la France et des Etats-Unis.

Tunisie : business as usual

Au lendemain de la caricature d'élection qui a vu Ben Ali réré...réélu président avec un score confortable de près de 90% au premier tour, le Quay d'Orsay a répondu à une question de son traditionnel point-press : « *Nous souhaitons réaffirmer notre détermination à approfondir la relation d'amitié qui unit nos deux pays et nos deux peuples. La Tunisie peut compter sur le soutien de la France au processus de réforme sociale, économique et politique qu'elle a engagé.* » Surtout économique, après notamment que François Fillon ait signé en avril 2009 un accord de coopération sur le nucléaire civil tunisien. Comme toujours pour les dictateurs amis de la France, le ministère des Affaires étrangères s'aligne benoîtement sur le discours lénifiant de l'Elysée.

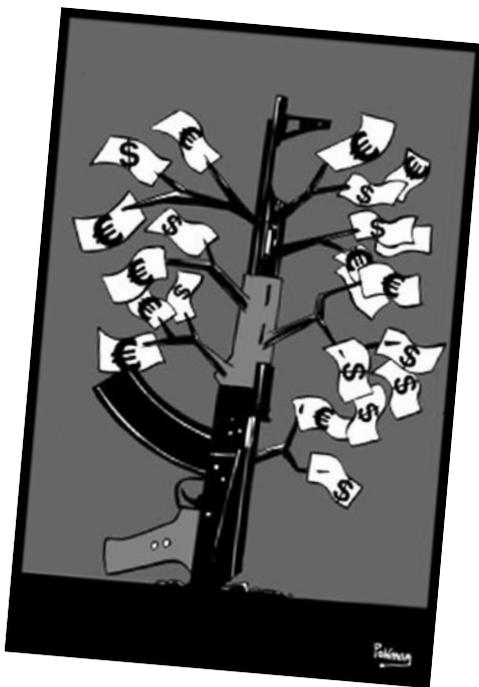
Rappelons qu'en avril 2008, Sarkozy en visite d'Etat a assuré que « *la Tunisie a fait le choix volontaire de la démocratie* », qu'il se disait « *pleinement confiant* » dans les efforts faits en matière de droits « *universels* » et avait même déclaré sans rire que « *l'espace des libertés progresse* » en Tunisie, précisant « *qu'aucun pays ne peut avoir entièrement parcouru [le chemin] de la liberté et du respect des individus* ».

Après l'arrestation de trois journalistes à la veille et au lendemain de l'élection, sans oublier les menaces et violences sur des dizaines d'autres dans l'indifférence de notre diplomatie, les démocrates tunisiens doivent continuer à savourer ces paroles.

La République tremble à nouveau

Charles Pasqua a perdu son masque débonnaire après sa condamnation à un an de prison ferme. L'homme des coups les plus tordus de la V^e République, ancien membre de la milice gaulliste, le SAC, montre les crocs.

L'Angolagate n'a pas fini de nous dévoiler ses secrets. L'instruction avait permis de comprendre la façon dont Arcadi Gaydamak et Pierre Falcone s'étaient enrichis par des ventes illégales d'armes à l'Angola, alors en guerre civile, et avaient mis la main sur une partie de son pétrole, avec, selon les cas, la bienveillance ou la complicité active de nombreux acteurs politiques français de premier plan. L'approche du procès avait contraint les responsables politiques français à assumer au grand jour leurs multiples pressions sur la justice : visite de Nicolas Sarkozy en Angola en mai 2008 afin de dissiper les « malentendus du passé » (sic) ; courrier au tribunal d'Hervé Morin, ministre de la Défense, en juillet 2008, afin de tenter -vainement- de dicter aux juges que le trafic n'avait pas d'existence juridique puisque les armes n'avaient pas transité physiquement par la France. Le procès et les auditions des prévenus et des témoins ont montré la profonde collusion entre nombre de personnalités politiques et les différents réseaux affairistes impliqués, notamment ceux de Charles Pasqua et ceux de Jean-Christophe Mitterrand. Mais le clou du spectacle restait à venir. Pasqua, trempé jusqu'au cou dans cette énième affaire, n'a cette fois pas réussi à s'en sortir indemne : alors que le Parquet n'avait pas requis contre lui de prison ferme (trois ans avec sursis et 150 000 euros d'amende), ce doyen de la Françafrique a écopé d'un an de prison ferme (et 100 000 euros d'amende). Outre que, sans surprise, il compte faire appel, ce « parrain » se fait menaçant. D'abord sur France 2, le soir même, en annonçant vouloir faire « une très grande mise au point » : « sur ces affaires de ventes d'armes, il faut que les choses soient clarifiées. Le président de la République était au courant de l'affaire de ventes d'armes à l'Angola, le Premier ministre était au courant, la plupart des ministres aussi ». Et d'enchaîner sur une



revendication chère à Survie : « je demande au Président de la République de lever le secret défense sur toutes les ventes d'armes, sur toutes ces opérations qui ont été réalisées à l'étranger afin que l'on sache s'il y a eu des retours de commissions en France et qui en a bénéficié ». Bien qu'il « ne pense à personne », il prévient : « j'en ai vu d'autres, et je ne me laisserai pas abattre ». Mais ce coup de semonce n'est pas suffisant. Pasqua élargit donc le tir dès le lendemain. A la journaliste de la chaîne câblée Public Sénat qui demande si cela concerne également d'autres dossiers sensibles (Clearstream, l'attentat de Karachi, les frégates de Taïwan, ...), Pasqua lâche « Il faut tout lever ! Les Français ont besoin de le savoir ». Enfin, sur Canal +, Pasqua nous fait du Alfred Sirven dans le texte : « Ça fera trembler un certain nombre de personnages de la République ». A ce stade, il est nécessaire de rappeler ce qu'écrivait François-Xavier Verschave dans la revue *Mouvements* de mai-juin 2002 : « Quand « l'honorable correspondant » Sirven, jongleur de milliards, se vantait d'avoir vingt fois de quoi faire sauter la classe politique, il résumait malheureusement l'inversion des pouvoirs : la Françafrique prônait la raison d'État avec des méthodes de voyous, ceux qui les ont appliquées sont devenus des voyous qui font chanter la République. » Pasqua, en se donnant des airs de maître-chanteur, endosse parfaitement le costume. L'ironie

de cette histoire françafricaine, c'est bien de voir le « terrible monsieur Pasqua » réclamer une vertueuse levée du secret-défense sur les ventes d'armes, emboîté par des parlementaires socialistes et François Bayrou qui ont signé une pétition en ce sens. Afin de continuer à faire la lumière sur « le plus long scandale de la République », nous en sommes réduits à espérer la généralisation de cette guerre fratricide entre certains réseaux françafricains, qui entraîne depuis plusieurs semaines la distillation d'informations explosives (et de pas mal d'intox aussi) sur les attentats de Karachi, l'assassinat des moines de Tibehirine et... peut-être bientôt l'Angolagate.

Alice Primo

Un vœu pieux ?

Michèle Alliot-Marie, ministre de la Justice, a annoncé le 27 octobre son souhait de créer des pôles judiciaires spécialisés, l'un notamment, pour le traitement des dossiers de génocide et de crime contre l'humanité. Cette mesure contenue dans le projet de loi sur la spécialisation des juridictions et des contentieux devra toutefois être discutée au Parlement. Selon la ministre, le pôle génocide et crime contre l'humanité pourrait être créé au sein du tribunal de grande instance de Paris. Le traitement de ces affaires « connaît des difficultés analogues à celles du crime organisé : dispersion des informations et des compétences, nécessité d'une expertise de haut niveau face à des contentieux de grande technicité ». Cette annonce intervient après que deux médecins rwandais exerçant en France, à Maubeuge et Villeneuve-sur-Lot, aient été mis sur la sellette ces dernières semaines pour leur participation présumée dans le génocide des tutsi. Le président du Collectif des parties civiles pour le Rwanda en France, Alain Gauthier, avait alors estimé que « le ministère de la Justice ne donne pas aux juges les moyens de travailler ». Cette nouvelle encourageante est toutefois tempérée par la volonté du gouvernement de supprimer les juges d'instruction et de confier tous les pouvoirs d'enquête aux seuls procureurs, sous la coupe du ministre de la Justice.

COTE D'IVOIRE

Probo Koala : les documents toxiques qui dérangent Trafigura

Trafigura ne négocie pas sur les pressions pour étouffer l'affaire des déchets toxiques du Probo Koala. *Billets d'Afrique* a retrouvé un document officiel de l'institut médico-légal néerlandais pour qui la culpabilité de Trafigura ne fait aucun doute.

D'Abidjan à Londres, se poursuit la mascarade judiciaire consécutive au scandale des déchets toxiques d'août 2006. On se souvient que les déchets du Probo Koala, navire affrété par Trafigura, avaient été déversés dans la banlieue d'Abidjan, provoquant 17 morts et des dizaines de milliers de victimes. Début 2007 à Ouagadougou, Trafigura avait obtenu la libération de Claude Dauphin, son patron français, et échappé aux poursuites en versant 152 millions d'euros à l'État ivoirien. À l'automne 2008, aucun représentant de la multinationale n'était donc présent devant la cour d'assise ivoirienne, qui condamnait en revanche deux responsables de l'entreprise locale agréée quelques semaines avant de « traiter » les déchets. Les documents rassemblés par Greenpeace et quelques journaux européens montrent pourtant que les responsabilités de Trafigura sont écrasantes. Les dénégations de l'entreprise de *trading* nous obligent à passer en revue un certain nombre de documents qu'elle espère faire vite oublier.

Correspondance interne

Dans le courant du mois de septembre le quotidien britannique *The Guardian* a divulgué des échanges internes à Trafigura¹. Ces messages mettent en évidence l'obstination de la multinationale à gagner des millions de dollars en transformant des hydrocarbures de qualité exécrationnelle sans assumer le coût du traitement des déchets produits. Le lavage caustique en citerne que Trafigura envisage réduit de moitié la teneur en soufre, permettant, après mélange, d'obtenir une essence commercialisable dans les pays aux normes négligentes. Aucun terminal portuaire n'acceptant d'accueillir ce procédé générateur de déchets très dangereux, les *traders* imaginent d'effectuer l'opération à bord d'un bateau. Trois cargaisons de *coker naphta*

seront ainsi traitées à bord du Probo Koala, produisant 528m³ de déchets. La nécessité de ne pas révéler leur nature est communiquée au capitaine du Probo Koala lorsqu'il arrive en Tunisie, où une précédente opération a mal tourné. Claude Dauphin apparaît en copie de certains courriels où les déchets sont désignés de façon on ne peut plus explicite : « *la merde* » (« *shit* ») ! Au détour d'une phrase : « *Claude possède une société de traitement de déchets et veut que nous soyons créatifs* ». Arrivé à Amsterdam, une entreprise propose de traiter les déchets du Probo Koala pour 1000 euros/m³. Trafigura refuse et le bateau appareille pour l'Estonie puis l'Afrique de l'Ouest. Au Nigéria, le déchargement des déchets sur une barge dans les eaux internationales est envisagé, en vain. Après discussion avec Dauphin, il est proposé : « *on va à Lomé, on affrète une barge et on la ramène au Nigéria sous un autre nom* ». Mais ce sera finalement à Abidjan, après 30 heures de déchargement dans les camions citernes loués par la toute nouvelle Société Tommy, que Trafigura se débarrassera de ses déchets.

Un nouveau procès évité

La divulgation de ces courriels est intervenue à moins d'un mois du procès qui devait opposer à Londres le cabinet Leigh Day & Co, représentant plus de 30 000 victimes ivoiriennes, à Trafigura. Entre temps, Trafigura a conclu un arrangement à l'amiable avec ce cabinet anglais pour un montant de 33 millions d'euros, le contenu restant confidentiel. Ce qu'on sait est issu d'une déclaration conjointe² du 19 septembre affirmant notamment qu'après avis d'une vingtaine d'experts indépendants – dont les analyses ne sont pas publiées –, les avocats des victimes reconnaissent que les déchets du Probo Koala ne peuvent être à l'origine des décès, ni même des symptômes graves observés à Abidjan. Leigh Day & Co a refusé de répondre aux questions gênantes, allant jusqu'à faire disparaître de son site internet toute trace de l'affaire du Probo Koala.

Le rapport Minton

On a appris, depuis cet accord, que Trafigura empêchait *The Guardian* de publier un rapport gênant, daté du 14 septembre 2006 et écrit par un consultant scientifique, John Milton. Ce rapport explique

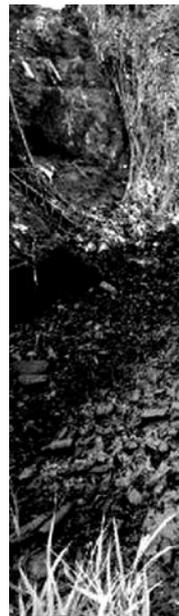
d'un point de vue théorique les conséquences mortelles de certains composés chimiques issus du procédé utilisé à bord du Probo Koala et estime à 72 tonnes la quantité de composés soufrés présents dans les déchets. Cette étude corrobore l'analyse d'août 2006 de la Société ivoirienne de Raffinage : « *L'échantillon prélevé [...] à bord du Probo Koala [...] s'apparente à du produit pétrolier [...] avec une très forte teneur en hydrogène sulfuré, substance toxique pouvant à cette dose entraîner la mort immédiate en cas d'inhalation.* »

Par une décision de justice du 11 septembre, appelée *super-injonction*, la multinationale avait obtenu l'interdiction de la publication par *The Guardian* du rapport Minton mais aussi l'interdiction de toute allusion à l'objet de cette interdiction ! Cette tentative de musellement a toutefois été évitée, après qu'au sein de la Chambre des Communes, un parlementaire s'en soit étonné. Une loi anglaise offre en effet la garantie que tout débat au parlement peut être repris dans la presse. Dès lors, Trafigura ne pouvait plus s'opposer à l'évocation du rapport Minton et les internautes le retrouvèrent rapidement sur le site Wikileaks³. Au final, la *super-injonction* a été levée et le rapport publié par *The Guardian*.

Par ailleurs, ce rapport était adressé à l'avocat de Claude Dauphin, deux semaines avant son interrogatoire par la justice ivoirienne. Depuis sa publication, Trafigura et John Minton en minimisent la portée, le rabaisant à une ébauche spéculative, dépassée par un autre rapport. néerlandais cette fois-ci...

Nederlands Forensisch Instituut

Le NFI, institut médico-légal dépendant du ministère de la Justice des Pays-Bas, avait aussi effectué des prélèvements des déchets du *Probo Koala*, lorsque ce dernier était à Amsterdam, début juillet 2006. Aujourd'hui Trafigura se défait sur ce rapport. Mais selon le quotidien néerlandais *Volkscrant*, Trafigura aurait poursuivi le gouvernement pour que ce document ne soit pas divulgué ! Par ailleurs, lors d'une conférence du





Un technicien devant les boues hautement toxiques déversées à Abidjan

PNUD à Beyrouth en mars de cette année, un directeur de programme du NFI a fait une présentation sur les crimes environnementaux, prenant, comme exemple, l'affaire des déchets toxiques d'Abidjan. Cette présentation est aujourd'hui absente de la page internet de la conférence⁴ ! Si l'on se fie à cette présentation, il n'existe aucun doute, dans l'esprit du conférencier, sur la responsabilité du « *transporteur néerlandais* » (il ne nomme pas Trafigura). C'est ce document que Survie a retrouvé, il est désormais disponible sur le site survie.org, rubrique *Billets d'Afrique*. Ajoutons qu'au vu de la nature dangereuse des déchets, leur déchargement/rechargement au port d'Amsterdam était illégal. Une procédure judiciaire est donc actuellement en cours aux Pays-Bas. Elle est étroitement observée par Greenpeace qui a déposé une plainte⁵ afin que Trafigura et Dauphin soient aussi poursuivis pour les crimes commis en Côte d'Ivoire.

La disparition de documents, concourant à l'éclatement de la vérité, est une constante dans l'attitude de Trafigura dans cette affaire. Fort heureusement, Greenpeace et les journalistes de *Guardian*, de la BBC, du *Volkskrant* et de la télévision norvégienne NRK s'obstinent à enquêter.

Rafik Houra

1. <http://www.guardian.co.uk/world/2009/sep/16/trafigura-email-files-read>
2. http://www.trafigura.com/our_news/probo_koala_updates.aspx
3. Wikifuite, en français. <http://wikileaks.org/wiki/Minton>
4. <http://www.arab-niaba.org/english/events/pubsbyactivity.asp?aid=239>
5. http://www.greenpeace.nl/trafigura_complaint

ANTILLES

Foccart le guadeloupéen

La grève menée, début 2009, par le LKP comportait, parmi ses revendications, des « poursuites contre les responsables des massacres de mai 67 à Pointe à Pitre ». Avec le souvenir de cette répression sanglante, resurgit un vieux fantôme : Jacques Foccart.

Fils d'un planteur guadeloupéen, béké créole, le bras droit du général De Gaulle et architecte des réseaux franc-africains, fut en effet, de 1947 à 1949, « *délégué du RPF pour les Antilles. Non seulement il gardera toujours une certaine prédilection pour la Guadeloupe, mais quand De Gaulle reviendra au pouvoir, il considérera cette île comme son apanage* » (P. Péan, *L'homme de l'ombre*, 1998).

Dans un climat de déception, après la départementalisation de 1946, qui tardait à rompre avec l'ancien statut de colonie, les aspirations indépendantistes s'organisaient peu à peu, notamment au sein du GONG (Groupe d'Organisation Nationale de Guadeloupe). Un sentiment indépendantiste grandissant qu'il fallait mater. Un commerçant blanc, M. Srnsky, mis le feu aux poudres en lâchant son chien sur un infirme noir. Des émeutes s'en suivirent en mars 1967, puis des grèves, au mois de mai. Les gendarmes firent alors feu sur les manifestants et des personnes témoignèrent d'exécutions sommaires. Les membres du GONG furent particulièrement pris pour cibles. Le ministre de l'Outre-mer reconnu en 1985¹ 87 morts, mais le bilan fut probablement bien plus lourd.

Dans l'émission *Rendez-vous avec X* (France Inter, 7 mars 2009) « M. X » évoqua la possibilité que l'ordre de tirer fut au moins couvert, sinon donné par Foccart. Lors du procès intenté à des membres du GONG², présentés comme de dangereux

meneurs d'une insurrection devant la Cour de Sécurité de l'Etat, les avocats demandèrent, sans succès, la comparution de Foccart comme témoin.

Ce procès fut, en revanche, l'occasion d'en-trevoir la fraude électorale mise en œuvre par Foccart afin d'assurer la victoire de la droite et de contenir les communistes guadeloupéens, inspirés par le voisin cubain. L'homme à l'origine des émeutes, M. Srnsky était en effet agent électoral du parti gaulliste, l'Union pour la Nouvelle République (U.N.R.). Au lendemain des élections de mars 1967, il rendit public un télégramme qu'il avait envoyé à Foccart, sur lequel on pouvait lire : « *Ai contribué à sauver une voix majorité gouvernementale... stop sollicite un secrétaire général U.N.R. qualifié pour la Guadeloupe stop. Demander confirmation préfet et votre soeur. Ai pu éviter beaucoup de voix communistes. Pour moi sollicite renvoi un agent de police parjure et un officier de police adjoint fabricant de faux dans un cas de renvoi de deux autonomistes...* »³. La soeur évoquée dans le télégramme est celle de Foccart, Mme Lamare. D'après les avocats de la défense, le préfet et Srnsky se réunissaient chez elle régulièrement. On comprend mieux ce point du programme d'un candidat communiste de l'époque, qui promettait : « *l'épuration des mœurs électorales en Guadeloupe* ».

Il semble que Foccart, comme il s'est employé à sauvegarder les intérêts économiques français dans les anciennes colonies africaines en y installant des dictateurs, s'est employé en Guadeloupe à garder la mainmise politique, autant pour le compte du gaullisme que pour ses intérêts familiaux. Le documentaire *Les derniers maîtres de la Martinique* permet d'appréhender l'importance des liens familiaux dans les économies de plantation aux Antilles. « *Les français ignorent probablement que c'est à Jacques Foccart qu'ils doivent de n'avoir mangé que des bananes des Antilles, probablement les plus chères du monde pendant de très nombreuses années. Les producteurs antillais ont du en montrer bien de la reconnaissance à Foccart et à ses amis gaullistes.* » (P. Péan, op. cit.).

Mathieu Lopez

Militaires à Pointe-à-Pitre fin mai 67, quartier Dubouchage, coll. JP Sainton



1. Dans un geste de « bonne volonté » face à de nouvelles émeutes en Guadeloupe
2. La minute du procès (février à mars 1968) est reproduite dans *Le Procès des Guadeloupéens, dix-huit patriotes devant la Cour de Sécurité de l'Etat français*, ed. L'Harmattan, 1969
3. Télégramme publié par Jean-Paul Sartre dans sa revue *Les Temps Modernes*. Sartre témoigna d'ailleurs en soutien aux inculpés lors du procès.

Que fait l'armée française en Afrique ?

Alors que Nicolas Sarkozy a annoncé une réforme de la coopération militaire et lancé la renégociation des accords de défense liant la France avec plusieurs pays africains, *Survie* publie un nouveau livre sur l'armée française et sa présence en Afrique. Disponible en librairie depuis le 23 octobre.

Que fait l'armée française en Afrique ? Si l'on en croit les discours officiels, elle n'y aurait plus depuis longtemps que des missions humanitaires et de maintien de la paix. La page du néocolonialisme et de la Françafrique aurait été tournée en même temps que finissait la guerre froide. Ce Dossier noir examine, à travers de nombreux exemples, la réalité de cette présence depuis deux décennies. L'auteur, Raphaël Granvaud, est membre de *Survie* 1.

Billets d'Afrique : sous quels mandats la France intervient-elle en Afrique ?

Raphaël Granvaud : Elle intervient sous les prétextes les plus divers, et toujours officiellement pour la bonne cause. Depuis la forte contestation internationale de l'opération Turquoise au Rwanda en 1994 (qui a permis d'exfiltrer les génocidaires vers le Zaïre), la France s'efforce de bénéficier d'un mandat de l'ONU, comme en Côte d'Ivoire. Mais elle peut éga-

lement intervenir au nom d'un simple accord bilatéral de défense, comme en Centrafrique, voire en l'absence de toute caution juridique, comme encore récemment au Tchad en 2008.

BDA : La France intervient donc de manière illégale ou sans mandat officiel en Afrique ?

R.G : Hubert Védrine expliquait au sujet du président Mitterrand (c'est vrai également pour les autres présidents de la V^e République) qu'il se sentait lié par un héritage colonial, qu'il y ait ou non des accords militaires formalisés avec les pays du « pré carré ». L'absence de caution juridique a rarement empêché les interventions militaires françaises. Par ailleurs, l'existence d'un mandat international ou d'un accord de défense pour certaines interventions militaires (plus de 50 depuis les indépendances), ne les rend pas plus légitimes, car les mobiles affichés correspondent rarement aux objectifs réels (soutenir une dictature « amie » ou déstabiliser un régime insoumis). Par ailleurs, il existe des interventions militaires secrètes ou clandestines. Des mercenaires ou des sociétés militaires privées sous contrôle peuvent également prendre le relais. Il faudrait également compter au nombre des interventions militaires déguisées l'instrumentalisation de certaines rebellions ou le contrôle plus ou moins direct des forces armées de tel ou tel pays, lorsque la situation devient critique.

BDA : A combien s'élève le montant de ces interventions ?

R.G : Pour l'instant, on parle de « surcoût » des interventions militaires par rapport au



Militaire français de l'opération Licorne en Côte-d'Ivoire



fonctionnement de l'armée hors interventions (mais cette logique comptable pourrait être modifiée prochainement). Depuis 1972, ce surcoût est évalué à environ 20 milliards d'euros, et les interventions successives au Tchad occupent une part conséquente de ce budget. Depuis 1983, la moyenne annuelle du surcoût est de 700 millions d'euros : 532 millions en 2005, 603 millions en 2006, 685 millions en 2007, 852 millions en 2008, et une évaluation de prêt d'un milliard pour 2009. Ce qui représente une moyenne de 2,4 millions d'euros par jour ou 100 000 euros par heure.

A titre d'exemple, la France a pris à sa charge une grande majorité des 700 à 800 millions d'euros de l'opération *Eufor* qu'elle a voulue au Tchad et en RCA en 2008. L'opération *Licorne* en Côte d'Ivoire a quant à elle coûté entre 200 et 300 millions d'euros par an entre 2002 et 2006. C'est le contribuable français qui, sans forcément le savoir, contribue à cet « effort de guerre » dont le but n'est pas de protéger la France contre une éventuelle agression extérieure mais souvent de soutenir des dictateurs vassalisés.

BDA : La France vend-elle beaucoup d'armes en Afrique ?

R.G : La France se place à la 3^e ou 4^e place en matière d'exportation d'armements dans le monde selon les années, derrière les Etats-Unis et la Grande Bretagne.

Si l'Afrique représente quantitativement une faible part dans ces ventes, ces dernières ont toutefois plus que doublé en 2008, passant de 16 à 38 millions d'euros, au mépris des principes éthiques affichés officiellement. La France a ainsi alimenté les ardeurs guerrières d'Idriss

Déby au Tchad. Elle a également vendu à la Guinée pour 6 millions de dollars d'armes entre 2003 et 2006, grâce à quoi la grève générale de 2007 a pu être réprimée dans le sang (avec des munitions françaises, donc). C'est également avec du matériel militaire en grande partie français que l'insurrection populaire de février 2008 a été matée au Cameroun.

BDA : Après le massacre commis par la junte guinéenne, la France a annoncé la suspension de sa coopération militaire. Cela augure-t-il d'un changement positif ?

R.G. : C'est évidemment une mesure souhaitable. Mais on peut constater d'une part que cette coopération avait donc été maintenue malgré les massacres précédemment commis sous Lansana Conté en février 2007 pour réprimer la grève générale ; et d'autre part que la coopération n'est nullement remise en cause avec d'autres régimes autoritaires ou criminels (le Tchad qui recrute toujours des enfants soldats ; le Cameroun qui a réprimé dans le sang les émeutes anti-Biya de février 2008...). C'est donc une politique à géométrie variable. Par ailleurs, dans les cas où l'on annonce, souvent sous la pression des ONG, une suspension de coopération, il faut vérifier que celle-ci n'est pas prolongée par des hommes ou des entreprises qui opèrent à titre « privé »...

BDA : Les parlementaires sont-ils associés à la politique militaire de la France depuis les annonces de réforme du président Sarkozy ?

R.G. : Comme le prévoient les modifications constitutionnelles de l'été dernier, les parlementaires ont eu à se prononcer fin janvier sur quelques-unes des principales opérations militaires françaises, dont quatre en Afrique. Mais le débat qui a précédé le vote était bâclé et il ne s'agissait que de donner un chèque en blanc à l'exécutif. Par ailleurs, l'action des parlementaires ne survient toujours qu'*a posteriori*. Ils sont simplement informés du déclenchement d'une opération militaire, mais ils ne votent que sur la reconduction des opérations de plus de quatre mois, et ils continuent d'être tenus dans l'ignorance des opérations des forces spéciales, même après coup. Ils n'ont pas davantage été consultés pour l'ouverture d'une nouvelle base militaire à Abu Dhabi, et cela n'a pas l'air de les déranger plus que ça.

1 - Raphaël Granvaud a participé à la rédaction des écrits suivants :

- Survie, La France coloniale d'hier et d'aujourd'hui (brochure), 2006.
- Plate forme citoyenne France-Afrique, Livre blanc pour une politique de la France en Afrique responsable et transparente, l'Harmattan, 2007.
- Survie, La complicité de la France dans le génocide des Tutsi au Rwanda. 15 ans après. 15 questions pour comprendre, L'Harmattan, 2009. Il est l'auteur de « Colonisation et décolonisation dans les manuels scolaires de collège en France » in Relecture d'Histoires coloniales, Cahiers d'histoire n°99, avril-juin 2006.

GABON

Ali Bongo, toujours branché sur l'Elysée

La cellule Afrique de l'Elysée est toujours le « cabinet conseil » du nouveau président gabonais.

Après la mise en place d'institutions à sa solde, d'une campagne présidentielle sur mesure parfaitement déséquilibrée, d'élections grossièrement truquées, de recours constitutionnels vite expédiés, le pouvoir tout neuf du fiston Bongo est entré dans une phase de « consolidation » : remise au pas du parti présidentiel et de ses « chapelles », nomination d'hommes sûrs, entraves à l'exercice du droit syndical pour les agents publics et surveillance policière permanente de l'opposition et de la société civile afin de circonscrire l'embrasement du front social. Par ailleurs, Ali Bongo, toujours conseillé voire cornaqué par l'Elysée, multiplie les annonces pour une « modernisation » du Gabon. Parmi ces annonces, une, fait particulièrement sourire : la transparence du patrimoine des ministres dont la plupart sont perfusés depuis des décennies par le système Bongo. Quant au patrimoine du clan Bongo, dont les membres occupent la plus grande partie des présidences de conseils d'administration de sociétés publiques, parapubliques et privées, il se confond avec les caisses de l'Etat. L'instruction de l'affaire des « biens mal acquis », opportunément enterrée le 28 octobre par le parquet de Paris, a déjà donné une idée de l'ampleur des détournements. A ce sujet, le co-plainant gabonais dans cette affaire, Gregory Ngbwa Mintsas, fait l'objet d'un traitement de faveur : interdiction de sortie du territoire et suspension de salaire depuis dix mois.

On l'aura compris, cette « modernisation » cosmétique est seulement destinée à accréditer l'idée d'une rupture dans la conduite des affaires du pays. Une petite musique jouée en stéréo par le secrétaire d'Etat français à la Coopération, Alain Joyandet, après la confirmation sans surprise de l'élection d'Ali Bongo par la Cour constitutionnelle : « Il faut maintenant lui laisser le temps de démontrer qu'après le père, le fils peut être un président de rupture et répondre à l'attente des Gabonais ».

Omar Bongo, un président de rupture ? Cela avait échappé aux gabonais ! En revanche, ce qui n'a pas échappé aux observateurs, c'est que les affaires conti-

nent dans les coulisses de la Françafrique. *La Lettre du Continent* (n°574) se fait l'écho du voyage secret à Paris d'Ali Bongo début octobre : « le président gabonais, qui a entre autres eu une entrevue avec le Secrétaire général de l'Elysée Claude Guéant, était accompagné d'Henri-Claude Oyima (BGFI-Bank) qui a rencontré Romain Zaleski (Eramet) et Me Olivier Cren ». Ce dernier, introduit par Zaleski, est désormais un des avocats d'Ali Bongo en charge des dossiers de la BGFI Bank, le « joyau de la Couronne ».

Raphaël De Benito

Cadeautage

Adeptes de la manière forte, Ali Bongo suit aussi l'exemple de feu Papa en distribuant postes et honneurs pour atténuer les ardent critiques de l'opposition. A ce petit jeu, le premier à avoir cédé aux sirènes du pouvoir n'est autre que le représentant personnel et porte-parole en Europe et aux Etats-Unis, de Pierre Mamboundou, le principal opposant qui vient d'être nommé Ministre des Petites et Moyennes Entreprises et de l'Artisanat. Et dire que son entourage écrivait à Survie pis que pendre sur le système Bongo !

Une diplomatie de haute tenue

La scène, puérile autant que ridicule, est racontée par la *Lettre du Continent* (n°574) ; le 16 octobre, dans l'antichambre d'Ali Bongo, il y a une fine équipe : « (...) Alain Joyandet, Robert Bourgi, le nouveau conseiller Afrique André Parant, l'ambassadeur Jean-Didier Roisin. Joyandet s'agite : il garde un mauvais souvenir de sa séance d'adoubement le 13 avril 2008 par Omar Bongo en présence de Robert Bourgi, et filmée par Canal +. Pour le moins il n'était pas à son avantage (...). L'attente est longue. Bourgi s'assoupit. (...) Lorsque le chef du protocole ouvre la porte du bureau présidentiel, Joyandet pénètre fissa, seul ! Il avait calé la veille de rencontrer en tête-à-tête le nouveau président. Réveillé, Bourgi est défait... Quarante minutes plus tard, la porte s'ouvre à nouveau pour aller chercher l'avocat (...). Premier « audienté » solo par Ali Bongo, Joyandet exulte ». Mais c'est qu'il prend de l'assurance dans la cour de récré !

L'aveuglement de Péan

Pierre Péan, en soutien à Sosthène Nyemana, le médecin présumé génocidaire et vieille connaissance de Survie exerçant à Villeneuve-sur-lot : « *le pouvoir rwandais dispose d'un relais en France : le Collectif des parties civiles du Rwanda, une association nourrie par Kigali* ». Ouf, Survie n'est plus « *la cinquième colonne* » ! Et de rajouter qu'African Rights [ndlr : qui avait publié un rapport accablant en 1996 sous la plume de Rakiya Omar et Alex de Waal] est également dans le giron de Kigali (*Sud Ouest*, 22 octobre). La ligne de défense de Péan devient de plus en plus intenable. Ainsi Kigali, capitale d'un pays confetti au cœur de l'Afrique, contrôlerait tous ceux qui, inlassablement, travaillent à la vérité sur le génocide rwandais, journalistes, historiens ou associations. Et même Interpol qui se ferait dicter les mandats d'arrêts par Kigali ?

Mémoire sélective

Le dimanche 4 octobre, interrogé sur LCI, Bernard Kouchner, à propos de la Guinée dit « *Il y a eu un déferlement de violence. Même Amin Dada (ex-dictateur ougandais) n'avait pas fait ça* ». On est étonné de l'amnésie de Kouchner en matière de massacres en Afrique. N'avoir retenu que la référence à Idi Amin Dada com-

me exemple de la répression sanglante, quand on a été soi-même au Rwanda en 1994, c'est quand même fâcheux. Est-il besoin d'ajouter qu'Idi Amin Dada, contrairement à l'assertion de Bernard Kouchner, a fait incomparablement pire puisque on évalue à environ 300 000 les victimes de son régime en Ouganda, de 1971 à 1979 ?

Kouchner oublie aussi les 300 000 morts de la répression des maquis camerounais, de 1956 à 1971, par l'armée française, également, pour ne parler que du Cameroun les 300 morts de la répression du mouvement des « villes mortes » en 1991, les 1500 morts par exécutions extra-judiciaires en 2000, enfin les 150 morts de la répression des émeutes de février 2008, qui n'ont provoqué chez lui aucune réaction, alors qu'il était ministre des Affaires Etrangères de la France. Mais il y a eu aussi l'affaire des disparus du *Beach* au Congo Brazzaville, 350 personnes supprimées par le régime de Sassou Nguesso en 1999, les centaines de morts faits au Togo par la garde présidentielle lors de la succession d'Eyadema par son fils Faure Gnassingbé en avril 2005. Enfin, en Guinée même, la répression des marches de protestations contre le régime de Lansana Conté a fait 180 morts en janvier 2007. Tout cela n'exonère pas bien sûr la responsabilité de Dadis Camara dans le dernier massacre de septembre en Guinée, mais pose quand

même le gros problème de la sélectivité des réactions indignées des politiques français, qui conservent toute leur affection à des assassins notoires, responsables de crimes contre l'humanité.

Secret défense

Une info passée inaperçue l'été dernier : la Commission consultative du secret de la défense nationale (CCSDN) a émis un avis défavorable à la déclassification de documents du ministère de la Défense relatifs au décès d'un soldat français de l'Eufor tué en mars 2008 lors d'un accrochage avec l'armée soudanaise (AFP, 4 août). Le ministre de la Défense, Hervé Morin, avait saisi la CCSDN, le 28 mai, à la demande du magistrat colonel Jacques Baillet, procureur auprès du tribunal aux armées de Paris chargé de l'enquête sur le décès du sergent Gilles Polin (1^{er} Rpima de Bayonne). Celui-ci avait disparu lors d'une embuscade au Soudan après avoir, selon l'Eufor, traversé par mégarde la frontière soudanaise. A l'époque, *Billets d'Afrique* doutait fort que la présence de soldats d'élite français sur le territoire soudanais soit le fait d'une simple méprise au vu de la qualité de leur équipement satellitaire. Le secret défense maintenu sur cette affaire confirme ce sentiment. Néanmoins, des informations avaient déjà filtré, quelques mois plus tôt, sur la présence au Soudan d'éléments du COS (*Le canard enchaîné*).

Bulletin d'abonnement

Billets d'Afrique et d'ailleurs

Édité par Survie, 210, rue Saint-Martin - 75003 Paris. Tél.: 01 44 61 03 25

11 numéros par an pour tout savoir sur la face cachée de la politique de la France sur le continent africain et les jeux troubles de la «Françafrique».

Au long de ses 12 pages, *Billets d'Afrique* décortique ainsi les principaux faits de l'actualité franco-africaine pour en proposer une analyse critique originale.

NOM: _____ Prénom: _____

Adresse: _____

Code Postal _____ Ville _____

Tél.: _____ Fax _____

Courriel: _____

- France: 25 euros (faibles revenus: 20 euros) • Etranger: 30 euros
- Soutien: libre, soit _____

Modalités de paiement:

- Chèque bancaire ou postal à l'ordre de Survie
 - Virement postal (CCP 500.52 K PARIS): préciser l'objet sur l'ordre de virement
- Vous pouvez également payer en douze échéances, ou par trimestre grâce au prélèvement automatique. Nous contacter.
Plus d'information sur <http://survie.org> ou à contact@survie.org

Bulletin fondé par F.-X. Verschave
Directrice de la publication: Odile Biyidi Awala.

Directeur de la rédaction: Raphaël De Benito.

Secrétaire de rédaction: Janine Sfiligoï, Anne Colliou

Comité de rédaction : Alice Primo, Sharon Courtoux, Sisulu Mandjou Sory, Victor Sègre, David Mauger, Odile Tobner, Vincent Munié.

Ils ont participé à ce numéro : M.Lopez, A.Primo, D.Dubreuil, R.Houra

Abonnements: Matthieu Vanpeene.

Coordination: O.Thimonier

Association Survie

210 rue Saint-Martin

F75003 Paris

Tél. (33 ou 0)1 44 61 03 25

Fax (33 ou 0)1 44 61 03 20

<http://survie.org>

contact@survie.org

Commission paritaire n° 0211G87632

Dépôt légal : novembre 2009 - ISSN 1155-

1666 Imprimé par Imprimerie 3 A

Abonnement:

25 euros (Étranger: 30 euros) personne à faible revenu: 20 euros

